



HAL
open science

Les enfants de Diogène

Marie-Anne Paveau

► **To cite this version:**

Marie-Anne Paveau. Les enfants de Diogène. Galia Yanoshevsky. Éthique du discours et responsabilité, Mélanges offerts à Roselyne Koren, Lambert-Lucas, p. 83-96, 2018, 978-2-35935-161-3. hal-04858948

HAL Id: hal-04858948

<https://hal.science/hal-04858948v1>

Submitted on 30 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les enfants de Diogène

Marie-Anne Paveau, Université Paris 13, EA 7338 Pléiade

Si le vrai est une évidence à accepter telle quelle, le faire croire vrai et le juste ou le bien en interaction dans le système argumentatif du langage et du discours exigent un travail sisyphique intersubjectif dont les fruits ne sont jamais définitifs ni ne peuvent être imposés à qui que ce soit
(Roselyne Koren, « Pérégrinations d'une analyste du discours en territoire éthique », 2015)

Introduction

La vérité fait l'objet d'une double appréciation dans presque toutes les cultures : sur le plan moral, elle est considérée comme relevant du bien et de la vie bonne ; sur le plan pratique, elle est souvent vue comme une erreur sociale ou psychologique. Si l'on apprend en effet aux enfants qu'il est mal de mentir et que la vérité est préférable à l'affabulation, on sanctionne souvent les adultes qui se font diseurs de vérité¹ : prophètes, messagers, parrésias, whistleblowers, lanceurs d'alerte, ces figures ont en commun d'avoir éprouvé la réprobation dont leur parole a fait l'objet, et d'avoir subi de violentes représailles de la part du corps social ébranlé par leur dire-vrai.

La figure du diseur de vérité est particulièrement intéressante pour les linguistiques du contexte car elle permet de poser des questions inédites ou rarement traitées : la construction sociale d'une figure de locuteur particulière et sa place dans les économies discursives des sociétés ; le (dys)fonctionnement de la parole du diseur de vérité dans l'ordre du discours de ces mêmes sociétés ; les traits langagiers et discursifs du dire-vrai ; les jugements métadiscursifs sur ces énoncés qui dérangent ordres discursifs et dispositifs de pouvoir.

Dans la perspective d'une éthique du discours articulée avec l'épistémologie des vertus sur laquelle je réfléchis depuis quelques années (Paveau 2013), je voudrais revenir sur les figures de ceux qui, véritables enfants de Diogène, choisissent sciemment les dangers de la *parrêsia* (Foucault 2009) pour en décrire les évolutions. Dans le prolongement d'un travail antérieur sur les diseurs de vérité (Paveau 2015), je propose de les considérer comme des figures énonciatives responsables d'un certain type d'énoncé, d'examiner les formes sociodiscursives de leur discours par rapport à d'autres formes proches comme la délation et de décrire leur évolution actuelle vers leur défense, leur politisation et leur intégration sociale.

1. La bouche amère des enfants

¹ Je propose ce terme *diseur de vérité* en m'inspirant des substantifs l'anglais *truth teller* et *truth sayer* : si le français a un mot pour celui qui ment (*menteur*), il n'en a pas pour désigner celui qui ne ment pas.

Si la vérité sort de la bouche des enfants, comme dit la sagesse populaire, elle a sans doute un goût amer, tant les effets négatifs accompagnent nombre de ses manifestations, pour le diseur de vérité comme pour l'ensemble de l'environnement touché par ce discours : le dire-vrai a un versant sombre, un prix parfois exorbitant et un aspect scandaleux.

Dans *Le courage de la vérité*, Michel Foucault choisit la philosophie cynique comme parangon de la pratique du dire-vrai et de l'articulation entre la vérité du discours et la « vraie vie » (Foucault 2009 : 152 et ss.). La philosophie cynique, explique-t-il, « est très fortement articulée sur le principe du dire-vrai, du dire-vrai sans honte et sans crainte, du dire-vrai illimité et courageux, du dire-vrai qui pousse son courage et sa hardiesse jusqu'à se retourner en intolérable insolence » (2009 : 153). Le philosophe se réfère à la forme ancienne du cynisme, telle qu'elle est représentée par Diogène et Épictète, qui subordonnent tous deux la vie bonne à la parole vraie, la *parrêsia*, définissable comme un franc-parler audacieux voire offensif. « Pour qu'il y ait parrêsia [...], il faut que le sujet, en disant cette vérité qu'il marque comme étant son opinion, sa pensée, sa croyance, prenne un certain risque, risque qui concerne la relation même qu'il a avec celui auquel il s'adresse » (2009 : 12). Mais la *parrêsia* ne concerne pas seulement le sujet, elle implique l'ensemble des protagonistes de l'énonciation : « La parrêsia est donc, en deux mots, le courage de la vérité chez celui qui parle et prend le risque de dire, en dépit de tout, toute la vérité qu'il pense, mais c'est aussi le courage de l'interlocuteur qui accepte de recevoir comme vraie la vérité blessante qu'il entend » (2009 : 14). Foucault attribue donc des traits linguistiques, et précisément énonciatifs, au franc-parler cynique, ce qui établit un lien entre l'idée de vérité, apparemment exclue de la réflexion sur le langage et les pratiques langagières.

Cette caractérisation énonciative est à la source de la fonction du parrésiasite dans la société grecque, décrit par Épictète comme un éclaireur, un *kataskopos*. Foucault commente ainsi cette description dans le livre III des *Entretiens* :

Dans ce chapitre Épictète explique que le rôle du cynique, c'est d'exercer la fonction d'espion, d'éclaireur. Et il emploie le mot *kataskopos*, qui a un sens précis dans le vocabulaire militaire : ce sont ces gens qu'on envoie un peu en avant de l'armée pour regarder aussi discrètement que possible ce que fait l'ennemi. C'est cette métaphore qu'Épictète utilise ici, puisqu'il dit que le cynique est envoyé comme éclaireur en avant, au-delà du front de l'humanité, pour déterminer ce qui, dans les choses du monde, peut être favorable à l'homme ou peut lui être hostile. [...] Et après cette errance, après cette galopade en avant de l'humanité, après avoir bien observé et accompli sa tâche de *kataskopos*, le cynique doit revenir. Il reviendra pour annoncer la vérité (2009 : 154).

Cette qualification du diseur de vérité en « éclaireur au-delà du front de l'humanité » souligne une dimension commune à toutes les figures de parrésiasites : leur avance par rapport au reste de la société, avance qui est aussi une marginalité, rarement modifiée. Le diseur de vérité ne revient en effet que rarement de cet espace « en avant de l'humanité » car les normes sociales l'y maintiennent et le confinent souvent dans une pénible marginalité : mise à l'écart des groupes, représailles, destruction des liens sociaux, procès, exil, et parfois mort.

C'est la raison pour laquelle certains États ont décidé de les protéger : s'inspirant du *Whistleblower Act* étatsunien, la sénatrice française Marie-Angèle Hermitte a proposé un projet de loi sur la protection des lanceurs d'alerte sanitaires et environnementaux, adopté en avril 2013. La définition du lanceur d'alerte qui y est donnée est la suivante : « Toute personne physique ou morale a le droit de rendre publique ou de diffuser de bonne foi une information concernant un fait, une donnée ou une action, dès lors que la méconnaissance de

ce fait, de cette donnée ou de cette action lui paraît dangereuse pour la santé ou pour l'environnement. »²

Plus récemment, en septembre 2015, une autre sénatrice, Nathalie Goulet, a déposé une proposition pour créer une « commission d'enquête sur la protection accordée aux lanceurs d'alerte », décrivant ainsi leur rôle : « Les lanceurs d'alerte révèlent des informations sur des activités qui constituent une menace ou un préjudice pour l'intérêt général. Les personnes lancent une alerte car elles considèrent qu'il doit être mis fin à ces activités ou que des mesures palliatives doivent être prises. »³ Insistant sur la nature « répréhensible » des faits ou activités rapportés par les lanceurs d'alerte, elle souligne à la fois leur importance sociale et leur vulnérabilité : « Les lanceurs d'alertes sont donc absolument nécessaires et participent au bon fonctionnement de nos démocraties. Aussi, leur assurer une protection suffisante est indispensable. » C'est une figure énonciative qui est définie ici, tant dans la loi de 2013 que dans la proposition de 2015, définie par un acte de parole de l'ordre de la « révélation », et par la production d'énoncés de l'ordre de l'information.

Mais entre les lois et les faits, comme souvent, l'écart peut être grand. En septembre 2013, le Gouvernement français a organisé la deuxième conférence environnementale sur un certain nombre de thèmes d'actualité (l'économie circulaire, la biodiversité marine, le développement durable, etc.), conférence destinée à établir une feuille de route pour les mois à venir. Les associations du collectif « Rassemblement pour la planète », travaillant sur des dossiers comme l'amiante, le bisphénol A, les pesticides, les perturbateurs endocriniens, la pollution atmosphérique, etc., n'ont pas été invitées, ce que l'on peut interpréter comme une mise à l'écart du lanceur d'alerte menaçant l'ordre social. Et leur protestation a souligné des traits bien habituels des parrésias : « Il faut écouter les petites voix ! », s'exclame la sénatrice Chantal Jouanno, fondatrice de l'Institut d'économie circulaire (Valo 2013), tandis qu'un responsable associatif, Nadir Saïfi, déclare : « Nos organisations ne sont pas dociles. Rappelons que chacune d'entre elles vient de gagner, ou bien est impliquée, dans un procès récent sur des questions de santé soit contre l'Etat, soit contre des lobbys. » (Valo 2013). Des *petites voix indociles* : c'est exactement le type d'énonciateur décrit par Foucault et Épictète, et le profil sociolinguistique du diseur de vérité.

2. Dénonciation et silenciation

Le discours des diseurs de vérité est décrit et défini différemment selon les aires géographiques et culturelles. Aux États-Unis et plus généralement dans le monde anglophone, la pratique sociolinguistique du whistleblowing est désormais connue, entrée dans les connaissances collectives, encadrée juridiquement, décrite scientifiquement par des juristes, des philosophes et des spécialistes de la santé notamment. En Australie, la problématique des whistleblowers est présente sur le plan social, juridique, éthique et scientifique. En France, le regard porté sur le whistleblower n'est pas le même, comme l'expliquent Sandra Charreire Petit et Julien Cusin dans l'un des rares articles sur ce thème en français, « Whistleblowing et résilience : Analyse d'une trajectoire individuelle » :

La dimension culturelle et la perception distincte de l'alerte selon les contextes ajoutent à la complexité, mais aussi à la richesse, du processus étudié. En France, le terme de Whistleblowing est très vite associé à la délation et renvoie aux heures sombres de

² JORF n°0090 du 17 avril 2013, page 6465, texte n° 1 : « LOI n° 2013-316 du 16 avril 2013 relative à l'indépendance de l'expertise en matière de santé et d'environnement et à la protection des lanceurs d'alerte ».

³ Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la protection accordée aux lanceurs d'alerte », N° 110, présentée au Sénat à la session ordinaire de 2015-2016.

l'occupation durant la seconde guerre mondiale. [...] En définitive, tout oppose, d'un côté, le « quasi-héros » américain, qui contribue à la performance de l'organisation et à la préservation des intérêts de celle-ci, et, de l'autre, le « délateur » français, qui fait preuve de déloyauté envers son employeur et ses collègues. Cela pourrait expliquer que les Français soient aussi réticents à « souffler dans le sifflet » et n'adhèrent pas à la culture de l'alerte, encore plus lorsqu'il s'agit de dénoncer un collègue de travail (Charreire Petit, Cusin 2013 : 143).

Cette distinction culturelle est particulièrement intéressante pour l'analyse du discours, car les valeurs accordées aux discours produits ne seront pas les mêmes selon que les contextes seront étatsuniens et australiens par exemple, ou français. Par conséquent, les linguistes ne classeront pas les discours dans les mêmes catégories, opération souvent préalable à l'élaboration des corpus : si un analyste du discours français souhaitant travailler sur la délation par exemple, pourrait être tenté d'intégrer des discours de lanceurs d'alerte à son corpus, il n'en sera pas de même pour un linguiste étatstunien. Cette caractérisation négative du discours du lanceur d'alerte assimilé à la délation en France a elle aussi des fondements culturels et historiques : les formes de discours ont une histoire, et la mémoire française contient entre autres le souvenir des pratiques de délation sous le régime de Vichy, dénonciations épistolaires en particulier, connues par la mémoire et l'iconographie populaires, le travail des historiens et les publications des journalistes. En 1983, André Halimi publie *La délation sous l'Occupation*, recueil de lettres de dénonciation qui propose également quelques fac similés, rendant la pratique délatrice particulièrement réelle. Cet ouvrage très connu a très longtemps fait référence et entretenu (et même sans doute en grande partie élaboré) la mémoire française de la pratique délatrice et du stéréotype du délateur. Comme le précise André Joly dans son travail sur la dénonciation antisémite, « le délateur est l'une des figures les plus méprisées des années d'Occupation. On l'imagine vil, envieux, méchant et médiocre, assis à la table d'une sombre salle à manger, dénonçant, sur une vulgaire feuille de papier, son voisin de palier juif... » (Joly 2007 : 137). En fait, comme l'ont montré des travaux plus récents, qui restent rares cependant (par exemple Chassin 2004, Betbeder 2005)⁴, la pratique de la dénonciation a été moins massive que ce qu'affirme Halimi (il mentionne trois à cinq millions de lettres) et les archives de la Préfecture de police de Paris compteraient en fait entre 100.000 et 500.000 lettres de dénonciation, dont une minorité de dénonciations de juifs : ce sont plutôt les trafiquants du marché noir, les voisins qui écoutent Radio Londres et les femmes qui sortent avec des Allemands qui font l'objet des dénonciations (Joly 2007).

Toujours est-il que ce sont les stéréotypes qui restent et que l'idée fautive de la dénonciation de masse est devenue l'image vraie de la délation : cela explique en partie que le discours de la révélation d'une pratique répréhensible ou dangereuse, d'une malversation ou d'un détournement quelconque, soit, actuellement, facilement reversé dans la pratique délatrice et dénonciatrice.

Pourtant, le discours éthique du parrésiasse éclairé « en avant de l'humanité » possède une utilité sociale et une vertu morale tout à fait précises : la lutte contre la silenciation. Le silence n'est pas un objet pour l'analyse du discours ni pour les sciences du langage en général. C'est normal, pourrait-on dire, puisque les linguistes travaillent sur ce qui est dit, laissant ce qui n'est pas dit à... mais à qui au juste ? aux philosophes ? aux psychanalystes ? aux théologiens ? La linguiste brésilienne Eni Orlandi est l'une des rares chercheuses à avoir fait du silence un objet direct de sa réflexion, dans un livre de 1996, *Les formes du silence. Dans le mouvement du sens*, et dans plusieurs articles, dont peu en français malheureusement, comme « Rumeurs et silences. Les trajets des sens, les parcours du dire », publié en 2001 dans la revue d'histoire *Hypothèses*. Elle distingue le « silence fondateur du

⁴ Voir également le colloque international « La dénonciation en France pendant la Seconde Guerre mondiale » organisé au Mémorial de Caen du 27/11/2008 au 28/11/2008.

sens », qui relève de la sémantique, du « silence support de l'idéologie », constituant une « politique du silence », qui relève de l'analyse du discours :

Le silence a ses formes. Nous distinguons au moins deux formes de silence :

– « Silence fondateur », celui qui est nécessaire au sens : sans silence il n'y a pas de sens (il y aurait un trop plein de langage). C'est le silence qui existe dans les mots, qui les traverse, qui signifie le non-dit et qui donne un espace de recul signifiant, produisant les conditions pour signifier.

– Politique du silence. Dans ce cas, nous avons : le « silence constitutif », qui nous indique que pour dire il faut ne pas dire, en d'autres mots, tout dire efface nécessairement d'autres mots en produisant un silence sur des sens autres ; et le « silence local » qui renvoie proprement à la censure définie comme interdiction [...] (Orlandi 2001 : §3, 4 et 5).

Du côté sémantique, elle montre que le sens ne se construit que par rapport à ce qui n'est pas lui : le silence, c'est donc du sens, c'est même la condition de sa possibilité. Mais c'est la seconde forme qui m'intéresse ici, le silence comme arme et effet du pouvoir, et forme de l'idéologie. Dès les années 1990, Eni Orlandi a proposé le terme de *silenciement*, pour désigner une mise au silence des dominés, les Indiens du Brésil plus précisément, sur et avec lesquels elle travaille depuis de longues années. La « politique du silence » est la manière dont un pouvoir autoritaire (Orlandi pense bien sûr à la dictature brésilienne) impose une censure qui produit un silence parlant, pourrait-on dire : interdits, les discours se disent sous d'autres formes, utilisant toutes les possibilités du non-dit, de l'implicite, de l'allusion. « Si un sens est nécessaire, il est possible » déclare-t-elle (1996 : 126). La politique du silence est donc à double détente : imposant aux sujets de se taire, elle génère et autorise en quelque sorte son propre contournement.

Le terme *silenciement* chez Orlandi est la traduction de *silenciamento*, mais c'est plutôt *silenciation* que l'on trouve le plus souvent en français, dans les milieux militants féministes en particulier. La notion de silenciation est adaptée de celle de *silencing* venue du féminisme étatsunien. Les *silencing tactics* ou *silencing techniques* sont toutes les méthodes destinées à écarter le dissensus et à maintenir le discours de la majorité privilégiée :

Silencing tactics are fairly simple. They are methods used to quash dissent. To dismiss or disable the voices of dissent against the privilege[-]induced majority speak. They can include trolling someone, threatening someone, making offensive jokes, using slurs, acting violent or intimidating, demanding or even criticizing anger from a marginalized person, demanding that a marginalized person change their methods for addressing privilege and a host of other things that are design[ed] to control the means of communication and discourse. (Kinsey Hope 2009).

La silenciation ne concerne donc pas seulement les diseurs de vérité, mais tous ceux qui dérangent l'ordre du discours en bousculant le consensus démocratique garanti par la parole des dominants. En 2014, Édouard Louis et Geoffroy de Lagasnerie, écrivain et philosophe français, publient une tribune appelant au boycott des « Rendez-vous de l'histoire »⁵, en s'expliquant de la manière suivante :

Du 9 au 12 octobre, la 17ème édition des « Rendez-vous de l'histoire » se tient à Blois. Le thème de cette année en sera « Les Rebelles ». C'est donc avec stupéfaction et même un certain dégoût que nous avons appris que Marcel Gauchet avait été invité à en prononcer la conférence inaugurale. Comment accepter que Marcel Gauchet inaugure un événement sur la rébellion ? Contre quoi Gauchet s'est-il rebellé dans sa vie si ce n'est contre les grèves de

⁵ Manifestation scientifique et culturelle qui a lieu tous les ans à Blois.

1995, contre les mouvements sociaux, contre le PaCS, contre le mariage pour tous, contre l'homoparenté, contre les mouvements féministes, contre Bourdieu, Foucault et la « pensée 68 », contre les revendications démocratiques ? Il a publié dans *Le Débat* tout ce que la France compte d'idéologues réactionnaires. Il a organisé des campagnes haineuses contre tous les grands noms de la pensée critique, etc. (Louis, Lagasnerie (de) 2014).

Cette tribune déclenche un véritable événement discursif et une avalanche de réactions assez violentes d'universitaires et d'intellectuels en particulier, dont certaines appuyées sur la défense de la légitimité intellectuelle et générationnelle et de la validité de la notoriété. Un article sur la protestation des deux « jeunes » intellectuels, pamphlet de Gérald Bronner dans *Le point* intitulé « Les Nabilla de la pensée » (Bronner 2014) est par exemple saturé d'expressions dévalorisantes, formulant un mépris sexiste *via* le stéréotype de la potiche Nabilla, mais surtout un mépris pour la jeunesse des auteurs exprimé sur le ton d'un paternalisme surplombant : des formules comme « de jeunes esprits pressés de se faire remarquer », « deux apprentis philosophes », « l'un des protagonistes ayant à peine passé la vingtaine » ou « certains de nos contemporains, en particulier les jeunes esprits » témoignent d'une dévalorisation bien étonnante de jeunes adultes, étonnante de la part d'un enseignant, censé enseigner à ces mêmes « jeunes » esprits-là (et par ailleurs encore quadragénaire). Aucun argument n'est avancé pour cette disqualification de la parole des « apprentis philosophes », si ce n'est la désignation d'« apprentis » elle-même fondée sur la doxa de la jeunophobie et l'évidence impensée de l'exclusion des jeunes de la parole de la cité.

Louis a 24 ans, Lagasnerie a 35 ans : ce sont encore des « jeunes » gens, catégorie de personnes sommées de se taire, susceptibles d'être empêchées par cette politique du silence et cette culture de la défense de corps et de classe qui sont d'efficaces empêcheurs de penser et de bons protecteurs du pouvoir. Mais les « jeunes » intellectuels sont également de redoutables éclaireurs, et Lagasnerie en particulier est celui qui, actuellement, donne aux diseurs de vérité une forme de reconnaissance, en en faisant des porteurs de révolte politique.

3. Reconnaissance, politisation, intégration

Une interprétation nouvelle de ces dire-vrai se développe en effet, sur le plan politique, mais également sociopsychologique, juridique et médiatique.

Lagasnerie a publié en 2015 un ouvrage sur ce qui lui semble une nouveauté remarquable dans l'espace politique international : les formes de résistance inventées par Julian Assange, Chelsea Manning et Edward Snowden contre la toute-puissance informationnelle et les pouvoirs de surveillance des États. Dans *L'art de la révolte*, sous-titré *Snowden, Assange, Manning*, il y décrit et analyse ces diseurs de vérité, pris par un désir de *parrêsia*.

Les trois figures, deux Étatsuniens et un Australien, relèvent en effet du whistleblowing tel qu'il est thématiqué dans les mondes anglophones et tout particulièrement aux États-Unis et en Australie. En fait le terme de *whistleblower* n'est curieusement pas mentionné par Lagasnerie, ni cette riche et désormais ancienne tradition politico-énonciative étatsunienne et, plus largement anglophone, qui consiste, rappelons-le, pour un *insider*, à révéler les dysfonctionnements dangereux d'une entreprise ou d'un organisme. On trouve dans l'ouvrage quelques mentions de *lanceur d'alerte*, qui semble avoir été définitivement lexicalisé comme traduction de *whistleblower*. Mais l'angle de Lagasnerie, essentiellement politique, est différent : ce qui l'intéresse, c'est la nouveauté du type de parole publique résistante qu'emblématisent selon lui Assange, Manning et Snowden. Il se penche en particulier sur ce changement important que constitue selon lui la possibilité de l'énonciation anonyme, donc collective, qui se substitue à la voix individuelle promue jusqu'à présent par

les formes reconnues de révolte et d'insoumission. Il consacre au début de l'ouvrage un bref passage aux raisons pour lesquelles les sanctions prises envers les auteurs de la diffusion de documents confidentiels sont aussi violentes, et parfois, on le sait pour les whistleblowers, fatales. Il y propose une explication qui insiste sur le narcissisme des hommes et femmes de pouvoir et la jouissance que leur procure la détention d'informations non partagées :

Avant de poursuivre, on pourrait souligner, que, à bien des égards, l'hostilité véhémente des États et la réaction quasi hystérique des gouvernants à Wikileaks s'expliquent par la blessure narcissique que l'activité de cette organisation inflige aux hommes et aux femmes d'État. On ne mesure sans doute pas à quel point découle, pour ces derniers, une sorte de jouissance du fait d'avoir accès à des informations dont le public, ainsi constitué en masse ignorante, est privé : c'est toute une image de soi comme être privilégié, lucide, qui a accès à ce qui est rare, à ce dont les citoyens ordinaires sont exclus, qui structure le rapport à eux-mêmes de celles et ceux qui sont intégrés dans l'appareil d'État. C'est l'une des rémunérations symboliques les plus fortes que l'État procure à celles et ceux qui le servent. [...] Être dépossédé du monopole de l'accès à des biens rares constitue l'un des phénomènes de la vie sociale qui suscitent les affects les plus violents (Lagasnerie 2014 : 43-44).

Cette analyse entre en écho avec ma réflexion sur le « narcissisme moralisé » des whistleblowers, notion que j'emprunte à Alford (2007), se manifestant en particulièrement à travers cet apparent paradoxe du « *choiceless choice* » (Paveau 2013). On pourrait dire que le diseur de vérité oppose son narcissisme éthique à celui, de pure jouissance, du pouvoir. Et le narcissisme, considéré comme mode de construction, d'acceptation et d'amitié avec soi, et non, dans son sens commun, comme simple autocontemplation, est un de nos ressorts les plus puissants car il s'agit profondément d'un ressort d'existence. Dans le face-à-face entre le parrésiasite et le pouvoir, c'est narcissisme contre narcissisme, si l'on peut dire, le premier entamant profondément le second, justement du fait de son extraordinaire pugnacité. Mais au bout de cette lutte, gagnée par le pouvoir qui, a, lui, des policiers et des prisons, le diseur de vérité reste la bouche amère.

Je ne sais pas si les figures très médiatisées et, de fait, héroïsées, d'Assange, Manning et Snowden, sont responsables de cette évolution mais il se trouve qu'un discours émergent est actuellement repérable : celui de l'aide à la survie du whistleblower. Il doit en effet se doter de moyens de survie car les menaces qu'il encourt sont extrêmement importantes. Alford avait intitulé son ouvrage de 2001 *Whistleblowers: Broken Lives and Organizational Power* (Alford 2001). « *Broken lives* ». Ce n'est pas une clause de style car, statistiquement, la majorité d'entre eux sont brisés, effectivement : isolés, détruits, malades, voire morts. Ils rencontrent une résistance très forte, et parfois insurmontable, celle du système social.

Mais la réalité des risques de représailles une fois reconnue, en particulier par les mesures juridiques mentionnées plus haut, à partir du « *Whistleblower Protection Act* » voté en 1989 aux États-Unis, les procédures de résistance à la résistance du système social émergent, et tout particulièrement sous la forme de guides de survie. Il est en effet remarquable que le genre de discours du manuel ou guide de survie se soit développé ces quinze à vingt dernières années sur le thème du whistleblowing, comme le montrent les exemples suivants, tous en anglais, le whistleblowing n'étant pas encore considéré en France comme une pratique discursive à intégrer dans la culture sociodiscursive générale :

- Devine Tom, 1997, *The Whistleblower's Survival Guide: Courage Without Martyrdom*, Washington, DC, Government Accountability Project.
- Martin Brian, 1999, *Whistleblower's Handbook: How to Be an Effective Resister*, Jon Carpenter in Charlbury, UK and Envirobook, Sydney.

- Scam-Busters USA (Author), 1999, *Whistleblowers Book Of 1001 Secrets "Consumer News You Can Use"*, Dave Coley.
- Devine Tom, Maassarani Tarek, 2011, *The Corporate Whistleblower's Survival Guide: A Handbook for Committing the Truth*, Broadway, Berrett-Koehler Publishers.
- Kohn Stephen, 2011, *Whistleblower's Handbook: A Step-By-Step Guide To Doing What's Right And Protecting Yourself*, Guilford, Connecticut, Lyons Press.
- Martin Brian, 2013, *Whistleblowing, a Practical Guide*, Irene Publishing Sparsnas, Sweden, "Resistance Studies Series" (version révisée et enrichie du livre de 1999).
- Jordan A. Thomas, 2015, *SEC Whistleblower Program Handbook*, Broadway, Labaton Sucharow LL.

Les titres de ces ouvrages dessinent en creux un portrait social et éthique du whistleblower : *courage, resister, truth, right*, autant de désignations de valeurs sociomorales qui vont vers la reconnaissance d'une figure héroïque utile à l'amélioration de la société plutôt qu'à la condamnation d'un délateur coupable d'ébranler le silence social. Ce sont des ouvrages empathiques, qui ressortissent à un genre de discours à la fois altruiste et politique. Ils manifestent l'intégration de la figure du whistleblower dans le répertoire des locuteurs contemporains, ainsi que la reconnaissance des dangers que leurs coups de sifflet leur font courir. Comme toujours, le discours est à la fois indice d'évolution et cause de cette évolution. Ce discours de survie, publié et diffusé, nous dit que le temps du secret d'état est peut-être en train de passer et que la détention des pouvoirs du logos par les oligarchies rencontre désormais de sérieuses résistances, toutes assignées à résidence et emprisonnées qu'elles soient encore. Guides de survie, mais également, comme le pense Lagasnerie, arts de la révolte.

Pour qu'une révolte s'exprime, il faut qu'elle soit possible concrètement parlant : il faut en effet qu'il existe, outre le désir de parler du parrésiasite, non seulement des manuels de survie, et éventuellement des protections juridiques et sociales, mais aussi des canaux de communication. L'internet et les plateformes numériques offrent des possibilités techniques inédites pour les diseurs de vérité, protégés par l'anonymat du *dark web*. À la célèbre plateforme ouverte par Assange et son équipe en 2006, Wikileaks⁶, se sont ajoutés de nombreux lieux de dépôts de discours censurés, silencieux ou transgressifs dont, en France par exemple, la plateforme de *leak* de Mediapart, French Leaks⁷, placée sous l'égide de la Déclaration universelle des droits de l'homme :

« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique (...) le droit de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. » (Article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée à Paris le 10 décembre 1948.)

FrenchLeaks est un site dédié à la diffusion de documents d'intérêt public concernant notamment la France et l'Europe. Edité par le journal d'information en ligne Mediapart, il est au service du droit à l'information et du débat démocratique, dans une indépendance totale vis-à-vis des pouvoirs politiques et économiques.

FrenchLeaks est un outil documentaire et un instrument d'alerte. D'une part, il met à la libre disposition du public des documents ayant fait l'objet d'investigations des journalistes de Mediapart. D'autre part, il permet à des sources de nous transmettre, en toute sécurité et confidentialité, des documents d'intérêt public qui seront mis en ligne après une enquête préalable répondant aux règles professionnelles du journalisme (Page d'accueil).

⁶ <https://wikileaks.org/> Page "About" : "WikiLeaks is a multi-national media organization and associated library. It was founded by its publisher Julian Assange in 2006. WikiLeaks specializes in the analysis and publication of large datasets of censored or otherwise restricted official materials involving war, spying and corruption. It has so far published more than 10 million documents and associated analyses."

⁷ French Leaks, un site de Mediapart.fr : <https://www.frenchleaks.fr/>

Le texte de Mediapart introduit d'autres perspectives que la présentation de Wikileaks et les discours des whistleblowers en général : il déplace les objectifs du site du discours de la vérité vers celui de l'information, en mettant l'accent sur le respect de l'éthique journalistique : « droit à l'information », « débat démocratique », « protection des sources », « indépendance », « règles professionnelles », autant d'expressions qui dessinent davantage un lieu de fabrication d'un bon journalisme plutôt qu'un espace de dénonciation de pratiques liées aux guerres, à l'espionnage et à la corruption (termes mentionnées par la présentation de Wikileaks).

D'autres plateformes se mettent en place : la plateforme GOleaks (*GO* pour Grand Ouest) vient de voir le jour à Nantes, créée par un journaliste et un hacker, comme l'explique Elsa Gamblin : « Ce sera donc GOleaks, pour Grand Ouest leaks. De la Normandie aux Pays de la Loire, en passant par la Bretagne, une plateforme sécurisée entièrement dédiée aux lanceurs d'alerte locaux. Avec, à l'autre bout, des journalistes volontaires pour recevoir ces alertes » (Gamblin 2016). Le commentaire du hacker Datapulte est particulièrement intéressant concernant la figure du diseur de vérité : « Il s'agit avant tout de désacraliser le statut du lanceur d'alerte. La majorité des gens ne se sentent pas l'âme d'un héros. Sécuriser la source revient à évacuer la pression sur les épaules du lanceur d'alerte. On a trop vu de lanceurs d'alerte être propulsés contre leur gré sur le devant de la scène médiatique. » (Gamblin 2016). On voit donc que la figure de héros antique de la parrêsia, relayée par le dénonciateur à la fois sulfureux et dramatique que représente le whistleblower dans les années 1990 et 2000, est en train de se banaliser et de s'intégrer dans le paysage énonciatif français : « GOleaks n'est pas une plateforme de délation, poursuit Datapulte, il ne s'agit pas de régler des comptes, mais bien de pouvoir créer le tuyau sécurisé entre la source et le journaliste dans l'intérêt public » (Gamblin 2016).

Conclusion

On voit que l'acte de parole que constitue l'alerte se transforme progressivement par son intégration dans les dispositifs discursifs normés de la société. Nathalie Deviller parle à ce propos « d'alerte éthique » et estime que, dans le milieu de l'entreprise, elle « organise la conformité de la société à son environnement normatif ce qui évite la destruction de valeur, elle est un moyen pour les actionnaires et les parties prenantes de créer de la valeur et peut même se révéler un véritable avantage concurrentiel en comparaison des entreprises qui en sont dépourvues » (2015). Voilà donc l'effrayant coup de sifflet qui a déstabilisé des empires et ruiné des vies redéfini comme un outil d'amélioration de la rentabilité d'une entreprise : indice d'évolution d'un acte de parole dont la dimension sociodiscursive s'est modifiée avec les transformations politiques et éthiques du rapport à la *parrêsia* des sociétés contemporaines.

Références

- Alford C. Fred, 2001, *Whistleblowers: Broken Lives and Organizational Power*, Cornell University Press.
- Alford C. Fred, 2007, « Whistleblower Narratives : The Experience of Choiceless Choice », *Social Research* 74-1, disponible en ligne.
- Betbeder Patrice, 2005, « Dénoncer à Paris durant la Seconde Guerre mondiale », dans J.-P. Brodeur et F. Jobard (dir.), *Citoyens et Délateurs. La délation peut-elle être civique ?*, Paris, Autrement, p. 72-87.
- Bronner Gérard, 2014, « Les Nabilla de la pensée », *Le Point*, disponible en ligne.

Charreire Petit Sandra, Cusin Julien, 2013, « Whistleblowing et résilience : Analyse d'une trajectoire individuelle », *M@n@gement* 16, p. 142-175.

Chassin Julie, 2004, « La délation sous l'Occupation dans le Calvados », *Annales de Normandie*, 54, p. 91-115.

Devillier Nathalie, 02.11.2015, « L'alerte éthique et la dénonciation légitime d'un acte touchant l'intérêt général », *The Conversation*, disponible en ligne.

Foucault Michel, 2009, *Le courage de la vérité. Le gouvernement de soi et des autres II*, Cours au collège de France 1984, Paris, Gallimard Seuil.

Gamblin Elsa, 18.02.2016, « Un Wikileaks est en train de naître à Nantes : le projet GOleaks », *L'Obs-Rue89*, disponible en ligne.

Halimi André, 1983, *La délation sous l'occupation*, Paris, Alain Moreau.

Hope Kinsey, 11.09.2009, « How to be an ally », *Gender bitch : an angry trans girl's blog*, disponible en ligne.

Joly Laurent, « La délation antisémite sous l'Occupation », *Vingtième Siècle* 96, p. 137-149

Lagasnerie Geoffroy (de), Louis Édouard, 30.07.2014, « Pourquoi nous appelons à boycotter les Rendez-vous de l'histoire de Blois », *Libération*, disponible en ligne.

Lagasnerie Geoffroy (de), 2015, *L'art de la révolte. Snowden, Assange, Manning*, Paris, Fayard.

Orlandi Eni, 1996, *Les formes du silence. Dans le mouvement du sens*, Paris, Éditions des Cendres.

Orlandi Eni, 2001, « Rumeurs et silences », *Hypothèses* 1/4, p. 257-266.

Paveau Marie-Anne, 2013, *Langage et morale. Une éthique des vertus discursives*, Limoges, Lambert-Lucas.

Paveau Marie-Anne, 2015, « Les diseurs de vérité ou de l'éthique énonciative. Parrésistes, messagers, whistleblowers, lanceurs d'alerte », *Pratiques*, p. 163-164.

Valo Martine, 17.09.2013, « Des "lanceurs d'alerte" évincés de la conférence gouvernementale », *Le Monde*, disponible en ligne.